

Accès au logement autonome des jeunes – Magali BAILLEUL

Intervention au nom des Groupes FSU et CGT

A l'occasion de l'examen de l'avis de la commission Sport Jeunesse Vie Associative sur le logement autonome des jeunes, la FSU et la CGT tiennent à rappeler que cette question s'inscrit dans un contexte général particulièrement difficile en région PACA.

En effet, comme l'a notamment démontré un rapport du conseil scientifique du SRADDT PACA 2030, la situation en matière de logements et d'habitat dans notre région est très critique. Il pointe notamment l'insuffisance du parc d'habitations et du rythme de réalisation de nouveaux logements (dynamique de rattrapage plus que d'anticipation des besoins à venir).

Cette insuffisance est particulièrement marquée en ce qui concerne les logements sociaux. Cette situation découle pour partie de la forte tension existant sur le marché du foncier dans une région qui est résolument tournée vers une économie résidentielle.

Mettre au point des stratégies pour remédier à ces difficultés, ce serait déjà régler une partie des obstacles qui se lèvent face aux jeunes dans leur légitime souhait d'accéder à un logement autonome et que l'avis relève : marché de l'offre locative très tendu, loyers non maîtrisés, coût d'acquisition du foncier et du logement élevés et articulation impossible entre un marché du travail sous-tendu par des logiques libérales imposant flexibilité et mobilité aux actifs et un marché du logement rigide et exigeant. Il en est de même pour l'offre du parc de logements sociaux peu adaptée aux besoins spécifiques des jeunes.

Mais, Ce problème touche en réalité l'ensemble du parc immobilier et toutes les populations. Le rapport du SRADDT pointe cette inadaptation de l'offre aux évolutions sociétales générales qui se traduisent par la réduction des tailles des ménages.

Cependant, il n'en demeure pas moins qu'il existe des problématiques spécifiques à cette catégorie de la population que l'avis pointe très bien : les jeunes ne sont pas reconnus comme des publics prioritaires au titre de la loi Dalo et ils doivent affronter la défiance des propriétaires qui demandent des garanties élevées alors qu'ils rencontrent dans le même temps des difficultés importantes pour accéder à un emploi stable.

La FSU et la CGT soutiennent donc les préconisations de l'avis qui consiste à faire de la région un élément clé des dispositifs permettant d'améliorer l'accès des jeunes à un logement autonome : observatoire régional, à la fois lieu de connaissances et de réflexion, permettant la mise en place d'une animation technique et politique pilotée par la Région pour accroître l'offre de logements à destination des jeunes (autonomes et intermédiaires) et les aider, dans leurs démarches, ainsi que financièrement, pour l'accès à un logement autonome.

La FSU et la CGT voteront donc cet avis.